

## **Attribution d'une gratification pour une stagiaire**

Monsieur le Maire, expose le rapport suivant :

Dans le cadre de sa formation BTSA «Services en Espace Rural » au Lycée Jean-Baptiste le Taillandier à Fougères, Mademoiselle LEBOURLIER Marie, a effectué un stage de 13 semaines réparties sur 4 périodes au service jeunesse et sports de la commune.

Aussi, afin de récompenser le travail accompli,

Il vous est proposé :

- De lui attribuer une gratification d'un montant de 450 €.

**Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Pour copie conforme :**

**Le Maire :**

**Pierre-Yves MARDELÉ**